

École publique Jean Couron à Orléat

Conseil d'école du 3ème trimestre 2 017- 2 018

Mardi 26 juin 2018

Etaient présents :

Mme BRUSSAT : Maire
Mme ALBARIC : adjointe responsable des affaires scolaires
Mmes ALONSO CID, AUDEBERT, GENEIX, GUEHENNEUX, JACQUEMIN, JEANNIN, ROCHE et M MAILLOT: représentants élus des parents d'élèves
Mmes BOISSON, CHAMBON, COURTY, GOLFIER, JOANNET, KEIRLE, ROUSSEL, THORRE et Mr FELIDE: enseignants
Mme GERARD: DDEN
Mme AVARRON : responsable adjointe de la restauration scolaire
Mme GRAS : responsable de l'accueil périscolaire UFCV

Etaient excusés :

M BIGAY : IEN de la circonscription de THIERS
Mme CHEVALERIAS : enseignante (conseil école-collège)
M DAUDUIT : conseiller municipal chargé des affaires scolaires
Mme DESSIMOND: conseillère municipale chargée des affaires scolaires
Mmes CHATELAIN, DUQUERROIR, DURY, FLANDIN-GRENOUILLAT: représentantes élues des parents d'élèves

Les notes en italique ont été rajoutées a posteriori.

Les points suivants ont été abordés :

<u>Question des parents</u>	<u>Réponse /proposition</u>
- Le compte rendu du dernier conseil n'a pas été mis en ligne, serait-il possible de le faire, svp ? -Pour l'année prochaine, serait-il possible de faire passer systématiquement un mot dans les cahiers pour prévenir l'ensemble des parents de la date du conseil d'école, et leur rappeler la présence de la boîte aux lettres de leurs représentants, svp ?	- C'est un oubli de la directrice qui a été rapidement réparé dès qu'on le lui a signalé. - C'est tout à fait possible et la rédaction de ce mot peut relever des missions des parents élus.

1) Rentrée 2018

Les effectifs sont à la hausse avec la rentrée de plus de 34 PS et l'arrivée de nouvelles familles qui ne sont peut-être pas encore toutes connues. Les informations sur d'éventuels départs n'ont pas permis de les enregistrer à l'heure actuelle.

Le conseil des maîtres, réuni le mardi 12 juin, a réparti les élèves comme l'indique le tableau ci-dessous, les effectifs sont bien évidemment susceptibles d'être modifiés. C'est aussi pour cette raison, que les listes nominatives des élèves ne seront pas communiquées aux parents avant la rentrée pour permettre d'éventuelles modifications (arrivées, départs, erreurs...).

Quand les élèves d'un même niveau doivent être répartis sur plusieurs classes, en concertation, les enseignants tiennent compte des éventuelles incompatibilités entre élèves, du niveau dans les apprentissages, de la parité, de la répartition des prénoms...

classe	effectif	Enseignant.e
CM2	23	PE nommé.e au 3 ^{ème} mouvement $\frac{3}{4} + \frac{1}{4}$ Maryse BOISSON ?
CM1	21	Adeline THORRE
CM1/CM2	15 = 9 CM1 + 6 CM2	Juliette FAURE $\frac{3}{4} + \frac{1}{4}$ + Maryse BOISSON $\frac{1}{4}$?
CE2	25	Corinne ROUSSEL
CE1	23	Vanessa GOLFIER
CP	22	Guillaume FELIDE
CP/GS	20 = 7 CP + 13 GS	Adeline COURTY $\frac{3}{4} + 1$ PE nommé.e au 3 ^{ème} mouvement $\frac{1}{4}$?
GS/MS	25 = 16 GS + 9 MS	Florence CHAMBON $\frac{3}{4} + \frac{1}{4}$ nommé.e au 3 ^{ème} mouvement?
PS/MS	25 = 8MS + 17PS	Séverine KEIRLE
PS/MS	25 = 7MS + 18PS	Aurélie JOANNET

2) Projets et sorties

La classe de mer au Barcarès s'est très bien déroulée et semble avoir été très appréciée par la plupart des élèves. Tout s'est déroulé comme prévu malgré le vent fort des deux premiers jours. L'hébergement (en chambre de 4 maxi), la restauration (sous forme de buffet), le site (accès direct à la plage, aire de jeux...) et les activités (pêche à pied, tir à l'arc et fabrication de tir à l'arc) proposées par l'organisme qui nous a reçus était de bonne qualité.

Au niveau budget :

	Entrées	Sorties
Facture transporteur		3 200 €
Financement de la commune	3 200 €	
Participation des familles 47 x 170 €	7 990 €	
Facture du centre comprenant l'hébergement et les activités		10 297 €
Entrées pour les visites du château de Carcassonne		60 €
Participation de l'amicale	2 367 €	
Total par colonne	10 357 €	10 357 €

Les élèves du CP/CE1 et de CE1/ CE 2 ont passé un moment très apprécié au spectacle du Zarbi Circus Lezoux le jeudi 29 mars.

Toutes les rencontres sportives organisées par les conseillers pédagogiques de la circonscription ont été annulées à cause de la météo.

Malgré une météo incertaine, la sortie de toutes les classes de maternelle au zoo du Cézallier du vendredi 1^{er} juin s'est très bien déroulée.

<u>Question des parents</u>	<u>Réponse /proposition</u>
-Des parents ont été surpris que les enfants aient été déposés sur le bord de la route lors du retour de la sortie scolaire des maternelles au zoo alors que nous avons 2 parkings.	Ce sont les chauffeurs de bus qui décident de leur lieu de parking. Ils ont utilisé l'emplacement qui leur est réservé dans le sens de circulation. La sécurité des enfants a été parfaitement assurée.
-Pour les sorties, certains parents qui travaillent m'ont dit qu'ils auraient été prêts à prendre une journée pour accompagner. Aucune demande d'accompagnateurs n'a été faite car, je pense, que ce sont toujours les mêmes parents qui sont sollicités. Serait-il possible que l'on demande des accompagnateurs pour laisser une chance aux parents qui travaillent, et si personne ne se manifeste faire appel alors aux « habitués » ?	Il n'a aucune règle qui s'impose en dehors du nombre d'adultes, la responsabilité du choix est laissée à chaque enseignant.e. En règle général, les parents volontaires pour accompagner se font connaître en début d'année ou à l'annonce d'une sortie. Même si cela peut paraître injuste, il peut sembler plus rassurant de confier un groupe d'élèves à un parent dont on connaît l'efficacité et la disponibilité.

Le vendredi 23 juin, les élèves de Mmes THORRE et ROUSSEL se sont rendus au château de Chazeron pour une chasse au trésor historique et à l'animation proposée par l'entreprise des eaux de Volvic. Ils ont pu aussi profiter du parc arboré juste à côté.

Le mardi 2 juillet les élèves de M FELIDE et de Mme GOLFIER se rendront aussi au château de CHAZERON et iront ensuite fabriquer du pain au moulin des Desniers.

Le lundi 18 juin après-midi, le cross des élèves d'élémentaire s'est très bien déroulé et les enfants ont donné le meilleur d'eux même dans une bonne ambiance.

Lors d'une réunion organisée pour les enseignants, les animatrices de la Médiathèque de la communauté de communes entre Dore et Allier à la Lezoux ont annoncé que l'accueil de tous les élèves serait proposé à nouveau en 2018/2019 avec des activités différentes les jeudis matin pour les élèves de maternelle et l'après-midi pour ceux d'élémentaire. Elles ont aussi présenté aussi différents projets accessibles aux classes pour l'année prochaine.

Mmes GERARD et LAMADON, anciennes enseignantes passionnées de littérature jeunesse, sont venues à l'école devant les élèves de maternelle, répartis en deux groupes, pour leur lire des albums choisis sur le thème des animaux. Cette intervention très appréciée sera à renouveler avec éventuellement du matériel fabriqué ou acheté avec l'aide des services de la médiathèque (raconte-tapis, kamishibai...)

3) **Relations école-collège**

Le 29 mai, les élèves de CM2 se sont rendus au collège de Lezoux pour participer à des activités construites autour de l'enseignement de l'Anglais par les enseignants dans le cadre de la liaison école –collège. Ils ont été accueillis par un petit-déjeuner à l'Anglaise, ont apprécié le repas dans le nouveau self et ont fait la visite des locaux et du centre de documentation.

Ce lundi 25 juin, les enseignantes ont rencontré les professeurs principaux des classes de 6^{ème} pour échanger sur leurs nouveaux élèves.

Ce jeudi 26 juin, Mme CHEVALERIAS participe au conseil école-collège.

4) **Piscine :**

Les séances de natation auront lieu les lundis matin de 9 h à 10 h et de 10 h à 11 h du 11 mars au 31 mai 2019 soit 10 séances. Vu les effectifs et la répartition il est peu probable que les élèves de CM1 puissent participer.

5) Photocopieur

Malgré la solidarité et les efforts des enseignants qui ont permis une diminution presque d'un tiers du nombre de photocopies au prix de stress et de modifications de la méthode ou de la présentation du travail ou des leçons pour les élèves, les quotas ont été épuisés avant la fin d'année. Une rallonge était obligatoire et a été accordée.

Il est encore difficile pour les professeur.e.s d'évaluer précisément le nombre de photocopies nécessaires sur une année étant donné que le codage a été mis en place en cours d'année. C'est pour cette raison que la date de départ du compteur devrait être fixée au 7 juillet et qu'un système de répartition a été mis en place.

Il ne faut cependant pas que le photocopieur se retrouve bloqué.

Mme BRUSSAT entend les arguments des enseignants et laisse entendre que les quotas pourraient être ajustés de manière plus souple.

6) Travaux et achats effectués

Des petits travaux d'entretien et d'installation ont été régulièrement effectués à la demande (réparation de fuites, accrochages...) en plus de ce qui avait été demandé au dernier conseil d'école :

- Installation du vidéoprojecteur au plafond dans la classe de GS
- Réparation de la porte extérieure classe CP/CE1
- Déménagement le lave-vaisselle de la tisanerie
- mise en place d'un zinc pour limiter le passage de la pluie entre le toit de la maternelle et du préau côté bureau de direction

7) Travaux ou achats à prévoir

a) Achats à prévoir :

- Chaises pour les CM ou les adultes
- Casiers pour les tables de CM
- Bancs pour la salle de motricité, les vieux bancs en bois qui y sont actuellement peuvent se révéler dangereux car peu stables
- Porte-manteaux sous le préau du primaire pour l'extérieur afin que les élèves puissent poser leurs vêtements pendant les récréations.
- Petits draps et oreillers pour la sieste
- Torchons

b) Travaux à prévoir

- étagère supplémentaire dans les classes de PS/MS
- groom pour la porte du préau du primaire (lutte contre le froid en hiver)
- installation d'un support au plafond pour les vidéos projecteurs au plafond des classes de Mmes CHAMBON et GOLFIER
- store pour la porte extérieure de la classe de Mme GOLFIER

c) Travaux restés en suspens

- Isolation des tuyaux d'arrivée d'eau qui passent dans les combles en zone non isolée
- Installation d'un chauffage complémentaire et isolation de la porte dans la classe des CP-CE1
- Mme BRUSSAT va faire étudier l'installation d'un système d'aérothermie qui pourrait compléter le chauffage insuffisant dans cette partie du bâtiment et la climatiser en période de forte chaleur.

c) Aménagements extérieurs

- Installation des nouvelles structures de jeux financées par le Syndicat d'initiative d'Orléat pour la cour du primaire (en haut sur le replat enherbé)
- **Déménagement de la table de ping-pong de l'école de Pont-Astier**
- déplacement des poteaux pour les éloigner de la route afin de limiter les sorties de ballon (*sera fait en même temps que le drainage de la cour*)
- Installation de tables extérieures offertes par l'amicale pour la cour du primaire
- Construction de bancs autour des poteaux du préau de la maternelle. - - -
- Construction d'un appentis pour abriter les porteurs de la maternelle
- Peinture de lignes : terrain de basket, jeux de marelle, lignes de course ... (à voir de la disponibilité des PE)

Questions des parents	Réponse /proposition
<p>-Plusieurs parents se sont inquiétés de la présence des frelons. Où en est cette question ? Qu'est ce qui a été mis en œuvre ?</p> <p>- Plusieurs parents ont également fait remarquer que les abords des 2 parkings manquaient d'entretiens réguliers. Un rat a été retrouvé dans la cour. Une vipère a été tuée dans la cour il y a quelques semaines, au milieu des enfants. D'où l'importance de la question sur l'entretien des abords de l'école. Serait-il possible de tondre régulièrement pour éviter la présence de certains nuisibles tels que les vipères ? Même si la municipalité pratique la tonte différenciée, les parents demandent que les abords de l'école, ainsi que la cour de l'école soient tondus toutes les semaines pour garantir la sécurité des enfants.</p>	<p>Mme BRUSSAT explique que la commune a souscrit un contrat avec une entreprise orléatoise pour la destruction des nuisibles. Cette entreprise a déjà installé des pièges pour les chenilles du chêne, procédé à la destruction autant que faire se peut des nids de frelons et à la dératisation du site.</p> <p>Le tour des grillages et les zones voisines de la circulation sont entretenus régulièrement même si ces travaux ont été perturbés par la mauvaise météo (ce nettoyage avait été effectué la veille de la découverte de la vipère). Par contre le reste des terrains ne sera tondu qu'une fois par an pour préserver la biodiversité.</p>
<p>-Le préau côté maternelle semble inutile : on a pu tester lors du rallye organisé par l'Amicale : une grosse averse, et l'eau passe par-dessus les chéneaux, le long du pilier, entre le préau et le bâtiment... et l'eau rentre facilement dans l'école. Serait-il possible de faire le nécessaire pour que ces problèmes ne se reproduisent pas ? Les chéneaux pourraient être débouchés dans un premier temps.</p>	<p>Mme Boisson fait remarquer que les tôles qui ont été installées à la jonction des toits du bâtiment et du préau ont une certaine efficacité.</p> <p>Mme BRUSSAT explique que le nettoyage des conduites sera fait plus régulièrement et que des évacuations devraient être installées mais que cette situation provient de la mauvaise conception du préau actuel et qu'il faudra penser à le remplacer.</p>
<p>-Le sol au niveau de l'herbe dans la cour de l'école et sous la structure de jeu a été impraticable presque tout l'hiver. Quels sont les travaux prévus pour drainer le sol ?</p>	<p>Les travaux d'installation du système de drainage seront effectués pendant les vacances d'été puisqu'il faut que le terrain soit sec. Par la même occasion, les trois structures d'une valeur de 2500 € offertes par le syndicat d'initiative seront installées.</p>

8) Questions des parents

<u>Questions</u>	<u>Réponse /proposition</u>
<p>- Une maman a remarqué, en repassant devant l'école à 8h50 que des élèves étaient toujours dans la cour de l'école pendant que d'autres étaient déjà en classe. Un jour, en début d'après- midi, les grands étaient encore en récréation et continuaient de jouer devant la fenêtre d'une classe, au point que leur ballon atterrisse dans la classe.</p> <p>Beaucoup de parents font remarquer que l'entrée à l'école devrait être la même pour tout le monde, soit tous en récré, soit tous en classe.</p> <p>Serait-il donc possible que les horaires d'entrée en classe soient les mêmes pour tous à la rentrée prochaine ?</p> <p>Pour finir (toujours vis à vis des horaires) certains parents regrettent que l'entrée en classe à 8h45 au lieu de 8h30 entraîne une sortie des élèves à 12h15, pour les enfants qui rentrent manger à la maison cela laisse moins de temps pour le repas.</p>	<p>Les enseignant.e.s, feront un effort pour surveiller de plus près la pendule à partir de la rentrée prochaine.</p> <p>Le temps de récréation est aussi un temps d'apprentissage et d'échanges important qu'il ne faut pas diaboliser.</p> <p>Actuellement la cour de l'école est utilisée très souvent (basket, entraînement au cross, répétition, séances d'EPS ... et les enseignant.e.s maintiennent comme d'habitude l'attention des élèves qui peuvent être distraits par tout un tas de choses même à l'intérieur de la classe.</p> <p>Au niveau de l'accueil du matin les avis des enseignant.e.s et des parents sont partagés et la plupart des arguments sont recevables et respectables dans les deux points de vue.</p> <p>Les portes des classes s'ouvrent à 12 h et les enfants externes sortent librement et certains très tranquillement malgré le rappel des professeurs et des animateurs.</p>
<p>-Le babyfoot ayant été volé, va-t-il être remplacé ?</p>	<p>Il était en mauvais état et des pièces devaient être commandées pour sa réparation.</p> <p>M Four, président de l'Amicale et Mme Boisson sont à la recherche d'une bonne occasion pour un baby-foot de collectivité.</p> <p>L'achat d'un neuf pourrait correspondre à un cadeau de Noël.</p> <p>Il restera à trouver une solution technique pour éviter qu'il disparaisse à nouveau.</p>
<p>Une maman a demandé si on pouvait rappeler aux parents que le parking de l'école n'est pas une aire de covoiturage : certains parents laissent leur voiture toute la journée et covoiturent avec d'autres de l'école, alors que le parking est déjà trop petit pour que tout le monde puisse se garer à 16h30</p>	<p>Cela semble une pratique marginale et les deux parkings peuvent être utilisés.</p> <p>Le covoiturage est une pratique à encourager pour les adultes mais aussi pour les familles.</p>